

Publié le 28 mars 2013

Un « Camping Paradis » pour Martigues

Repéré par la série télévisée « Camping Paradis », diffusée sur TF1, le camping de l'Arquet sert depuis quatre ans de lieu de tournage. La qualité du site, développé par la Semovim, en fait un lieu privilégié pour l'équipe de production, comme pour les estivants.



Installé sur la Côte bleue près de Martigues, le Camping de l'Arquet s'est imposé dès le quatrième épisode de « Camping Paradis », en 2008, comme un site « idéal » pour la série. Quatre ans plus tard, l'équipe de tournage est toujours présente et prépare cette année la cinquième saison. « Pour ne pas déranger les vacanciers lors des prises de vue, qui peuvent se dérouler jour et nuit, elle est désormais installée d'avril à novembre sur un terrain contigu », précise Dominique Lefèvre, directeur de la [Semovim](#), qui a signé en 2009 un bail à construction avec la municipalité pour le camping, après l'avoir géré dans le cadre d'un contrat de délégation de service public.

« Depuis deux ans, la série profite du camping lui-même uniquement pour certains tournages dans les mobil homes », ajoute-t-il. La très belle plage de La Saulce, reliée au site par le chemin des douaniers en une vingtaine de minutes, est également souvent utilisée. Autres atouts pour la société de production : « la qualité des rapports avec la municipalité et la Sem », et la proximité de l'aéroport et de la gare TGV de Marseille qui facilite les allées et venues de l'équipe à Paris.

Une montée en gamme

La popularité de la série s'est ressentie sur la fréquentation du site internet du camping, après la diffusion de chaque épisode. Un succès entièrement assumé par la Sem. Depuis la signature par la

Semovim du bail à construction, la structure monte chaque année en gamme. Objectif à terme : un classement 4* calé sur la nouvelle norme Atout France, particulièrement rigoureuse.

« Les travaux, qui se poursuivront jusqu'en 2014, se sont déroulés en trois phases, pour un investissement global de 4,5 millions d'euros », explique Dominique Lefèvre. Après la rénovation complète des sanitaires en 2010/2011, puis la réhabilitation de l'ensemble des espaces communs en 2011/2012, un nouveau chantier doit débuter en mai. « Ce sera le plus important, avec la construction d'un espace nautique, d'animation et de restauration avec terrasse », commente le directeur.

En s'ouvrant aux clients extérieurs au camping, le futur restaurant de 200 places « tendra vers une ouverture à l'année », apportant une nouvelle dynamique au site. De nouveaux mobil homes seront également ajoutés au camping qui en comptera à terme 80, en complément des 200 emplacements équipés de borne électrique. Conséquence : le chiffre d'affaires devrait tripler à l'horizon 2016 par rapport à 2012. Un plus pour la commune, « Station classée de tourisme » qui vient d'être reconnue Ville d'art et d'histoire.

Par Marie-Anne RAMAZZINA